

QU'EST-CE QUE LE CODE DE CONDUITE UNIVERSEL POUR PRÉVENIR ET CONTRER LA MALTRAITANCE DANS LE SPORT (CCUMS)?

Le CCUMS est un code de conduite obligatoire qui présente une stratégie visant à prévenir et gérer les cas de maltraitance à tous les niveaux du système de sport. Il s'applique à tous les participants au sport.

QU'EST-CE QUI CONSTITUE UNE INFRACTION AU CCUMS?

Les comportements interdits en vertu du CCUMS sont liés à la maltraitance, sans exclure d'autres possibilités. La **maltraitance** est un **acte délibéré qui entraîne ou a le potentiel d'entraîner un préjudice** physique ou psychologique, **que cela soit intentionnel ou pas.**

FORMES DE MALTRAITANCE

PSYCHOLOGIQUE

- Verbale ou non physique.

PHYSIQUE

- Avec et sans contact.

SEXUELLE

- En ligne, verbale, sur les médias sociaux, etc.

NÉGLIGENCE

- Défaut de faire preuve de diligence raisonnable.

LIÉE AU SIGNALLEMENT

- P. ex., défaut de signaler.

MANIPULATION PSYCHOLOGIQUE

- Processus visant à bâtir un lien de confiance et de confort.

LIÉE AU PROCESSUS

- P. ex., falsifier des informations.

Vous avez des questions?

<https://sportintegrity.ca/fr/joindrePCSS>



1-866-971-2777

